



# BRAZZALIGNE

Bordeaux, Cenon, Lormont

## Projet de reconversion des voies ferroviaires en promenade paysagère

Direction de la Nature

26/ 11/ 2020

Direction de la Nature

## Equipe projet

Maîtrise d'ouvrage: Bordeaux Métropole ( Direction de la Nature) et communes concernées ( Bordeaux, Cenon, Lormont)

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Groupement Bas Smets ( Architecte paysagiste concepteur du projet), Ingerop ( Ingénierie technique), Envolis ( Ingenierie environnement), Simethis ( Bureau d'étude en écologie, aménagement et développement territorial)

→ prolongation du marché public « Suivi plan guide notifié » jusqu'à début juillet 2022 pour accompagner la mise en œuvre des aménagements de la Demi-Lune, et actualiser ainsi le plan guide d'aménagement du reste de l'emprise de la Brazzaligne

Maîtrise d'oeuvre:

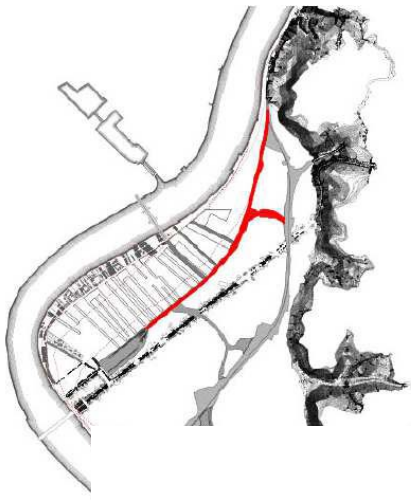
Groupement SETEC International ( Aménagement de la Demi-Lune): dossier PRO, suivi des travaux

→ à définir pour le reste de l'emprise de la Brazzaligne: prochain dossier PRO, secteur Brazza

SNCF: Propriétaire de l'emprise ferroviaire

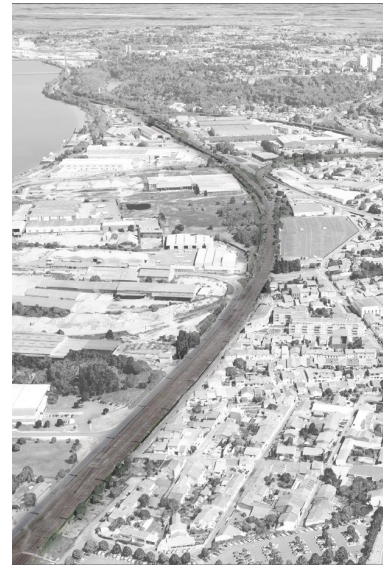
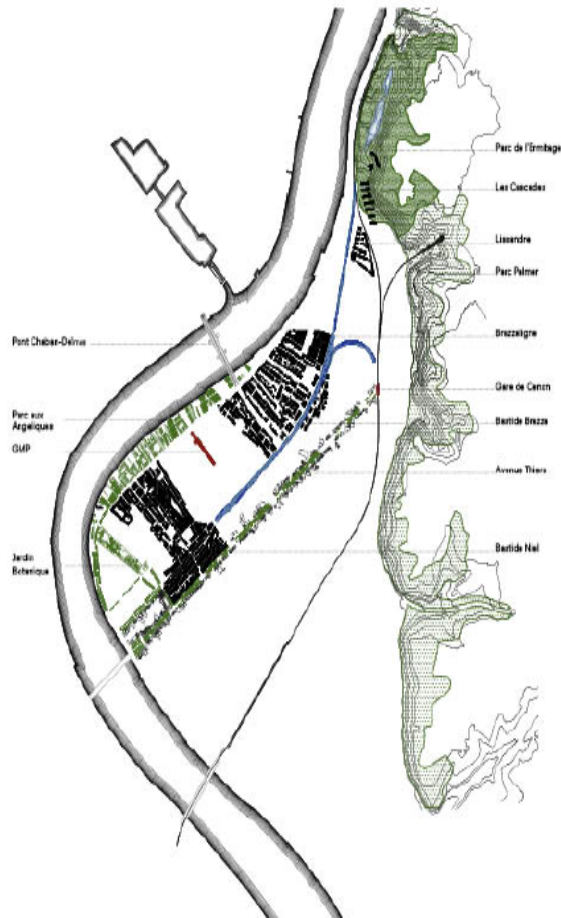
→ Convention d'occupation temporaire Demi-Lune en cours de signature

→ Conventions prévues pour chaque secteur d'intervention



## Enjeux

- **Renforcer et structurer** les paysages à l'échelle de la rive droite
- **Assurer une couture paysagère et sociale** par anticipation: création d'un lieu de vie et d'usages, irriguant par capillarité avec les quartiers voisins
  - Mettre en oeuvre une **intervention réversible, simple et limitée** : les rails, ballast et traverses devant être conservés, l'existant sera utilisé et valorisé, permettant ainsi la conservation de la mémoire industrielle des lieux.
- S'engager dans une **démarche innovante, voire reproductible** : aménager un nouvel espace public combinant nature / qualités paysagères/ modes doux de déplacement sur un espace ferroviaire



## Objectifs

- Réintroduire la **nature dans une emprise ferroviaire**
- Permettre **l'appropriation par tous des délaissés ferroviaires** aujourd'hui inutilisés
- Définir des aménagements permettant **de structurer le grand paysage**, et de **relier entre eux les quartiers et projets urbains traversés**



## Une labellisation Ecocité



### La Brazzaligne, un projet labellisé Ecocités pour son innovation:

- une couture « sociale » initiée par des usages
- cohabitation des usages ferroviaires ( 1 train / semaine en circulation pour les Grands Moulins de Paris)
- éviter la friche ferroviaire par des usages
- un montage juridique et technique innovant en partenariat avec la SNCF: objectif à terme d'un transfert de gestion
- un aménagement simple et réversible en utilisant les matériaux simples en place ( voies, caténaires, végétalisation des sols et talus) d'un site contraint ( pollution des sols)





## Propositions d'aménagement et de végétalisation

### Végétalisation:

3 figures paysagères sont proposées:

**Parcelles limitrophes aux voies ferrées** : plantations d'arbres, dans l'esprit d'une cohabitation avec les réseaux et la conservation des passages, aménagements de chemins et servitudes d'accès

**Talus** : végétalisation en diversifiant les plantations afin de renforcer la biodiversité, et lutte contre les espèces invasives ( arbustes, plantes vivaces et grimpantes)

**Voies ferrées** : la végétalisation sera composée principalement d'essences herbacées et de quelques arbres solitaires



### Aménagements simples :

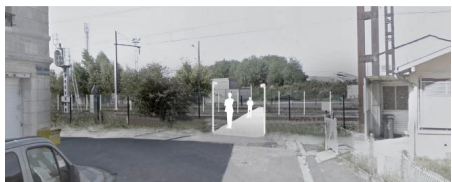
L'idée directrice ici est la mutualisation du mobilier afin de conserver l'intégrité du site:

**Aménagement des voies en promenades douces piétonnes et cyclables**

**Installation de clôtures intelligentes** : quelques éléments de clôtures aux multiples usages afin de mettre à distance les usagers des véhicules circulant sur un espace réservé ( aujourd'hui trains de marchandise desservant les Grands Moulins, demain bus en site propre...) Les différents modules qui la composent peuvent s'adapter aux différentes situations de la Brazzaligne et être le support de mobilier urbain..

**Eclairage** pensé comme minimaliste afin de respecter l'histoire du lieu. Les mats des caténaires seront sécurisés et réutilisés comme supports à l'éclairage, voulu comme photovoltaïque d'ambiance

**Accès** : plusieurs types d'accès sont envisagés, de plains pieds, des escaliers et des rampes et des escaliers selon la topographie des lieux ( à définir plus précisément dans les futures études techniques).



## Propositions d'aménagement et de végétalisation

### Accès, Etude de Bas Smets en 2020

→ Proposition: réduction du nombre d'accès

→ A étudier plus précisément: en lien avec les communes et les opérations d'aménagements limitrophes ( rue des Queyries, Parkway, Brazza, Bastide Niel, Lissandre), pour intégration aux futures études PRO



## Planning – Budget prévisionnels

### Budget prévisionnel:

6 500 000€ , dont 690 000€ de cofinancement Etat au titre d'Ecocités

### Planning:

**2021-2022** : Mise en œuvre de l'aménagement de la parcelle Demi-Lune à Cenon

**2022** : Etude PRO du secteur Brazza ( 2<sup>ème</sup> site opérationnel)

**2023 - 2024** : Aménagement du secteur Brazza - Etude PRO du secteur Lissandre ( 3<sup>ème</sup> site opérationnel)

**2024 - 2025** : Aménagement du secteur Lissandre - Etude PRO du secteur Bastide ( 4<sup>ème</sup> site opérationnel)

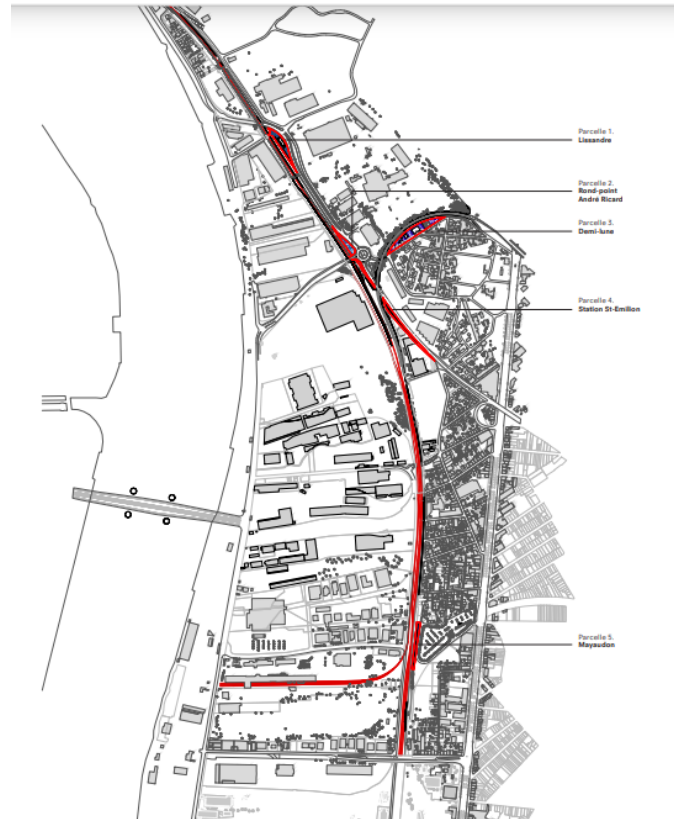
**2025** : Aménagement du secteur Bastide



## Phase 1: Plantation des délaissés

300 arbres plantés , issus de l'exposition Agora

→ achèvement des plantations au printemps 2021



## Phase 2: Aménagement de la Demi-Lune

### Plantations:

- 83 chênes plantés sur la parcelle et arbustes, plantes vivaces et grimpantes sur le talus ferroviaire

### Aménagements:

- aires de jeux pour enfants
- bouledromes, tables de ping-pong
- aires de pique-nique
- accès vers les voies: escalier central et rampes latérales
- Eclairage de la parcelle et de l'emprise ferroviaire



## Phase 2: Aménagement de la Demi-Lune à Cenon

